RAPPORT D'ACTIVITES

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024





Table des matières

RAPPORT MORAL 2
LE RESEAU AGRICOLE DES ILES ATLANTIQUES 4
1. L'objet de l'association 4
2. Les membres du RAIA 4
3. Le Conseil d'Administration 5
RAPPORT D'ACTIVITÉS 6
4. La vie associative 6
1. La communication interne 6
2. L'Assemblée Générale et le séminaire des adhérents 6
3. L'organisation du séminaire des adhérents prévu début 2025 7
4. Les liens avec le réseau CIVAM 8
5. Le partage d'expériences et la montée en compétence collective 8
1. Le changement climatique et ses impacts sur les activités agricoles insulaires 8
2. Les rencontres et visites multithématiques dans les îles 9
3. Abattage à la ferme, abattage mobile 9
4. Réseau des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) insulaires 10
5. Partager le projet « Au f'île de l'eau » 10
6. L'accompagnement des projets locaux 10
7. L'orientation des porteurs de projet et entreprises 11
8. L'activité de plaidoyer 11
1. SILLAGE : le plaidoyer pour la constructibilité agricole 11
2. Les partenariats et les relations institutionnelles 12
9. La communication et l'événementiel vers le grand public 13
10. La recherche-action ENEZ BZH 13
RESULTATS FINANCIERS 15
NOS PARTENAIRES ET FINANCEURS 15

RAPPORT MORAL

Bonjour à tous et toutes et merci d'être venus à cette Assemblée Générale.

Vous l'avez vu ou le verrez, le rapport d'activité est très riche et les différents thèmes d'activités correspondent bien aux objectifs du RAIA. Sans les passer tous en revue, je voudrais apporter votre attention sur quelques points significatifs relatifs aux actions du RAIA et à la vie de l'association.

Le départ de François Le Tron, nous a toutes et tous surpris, sidérés. Ce fut un moment très douloureux pour Marion, sa compagne, pour sa famille et pour nous, membres du RAIA. Nous garderons en mémoire la gentillesse de François, son engagement dans le RAIA pour une agriculture dans les îles productrices d'aliments de qualité nutritive et gustative. Les idées fourmillaient dans la tête de François et parfois nous avions du mal à le suivre.

Et peut-être que les ondes positives qu'il nous a laissé ont permis d'être lauréat de l'appel à projet « Recherche et société » de la Région Bretagne et de mettre en œuvre le projet ENEZ BZH sur les conséquences du changement climatique pour l'agriculture dans les îles. Merci François !

Nous pouvons constater que le RAIA a su surmonter cette épreuve. Bien que n'ayant plus de salarié, l'investissement des administrateurs pour continuer les actions a été efficace. Nous avons continué à produire la lettre d'infos, nous avons assuré les différentes échéances : conseils d'administration, Festival des insulaires, suivi de la loi d'orientation agricole, liens avec la SAFER, suivi du dossier ArchiPAT. L'arrivée de Naïla nous a permis de mener à bien le séminaire des adhérents de février 2025. Il nous a permis de nous interroger sur ce que nous sommes, faisons, avec qui, comment.

Dire que le RAIA est robuste plairait à François qui lors de notre AG en 2024 à Noirmoutier avait diffusé le livre « tract » comme on dit d'Oliver Haman : « Antidote au culte de la performance : La robustesse du vivant ». Mais **cette robustesse est à consolider en permanence.** Nous l'avons vu hiers, lors du séminaire qui a précédé l'AG, dans nos discussions sur le fonctionnement du RAIA : consolider une gouvernance la plus collective possible ; transmettre nos connaissances ; partager les responsabilités. Nous devrons prendre des décisions dans cette AG pour consolider, renforcer notre association.

Cette robustesse ne doit pas non plus cacher le fait que **le modèle d'agriculture que nous défendons n'est pas majoritaire**, loin du modèle agro-indutriel qu'on retrouve très majoritairement sur le continent, mais aussi dans une certaine mesure, dans des îles comme Batz, Ré ou Noirmoutier de par une spécialisation en monoculture et filières longues. Il a fallu que les élus du Conseil départemental de Vendée se déplacent sur Yeu à l'automne 2024 pour comprendre que l'agriculture sur cette île n'avait rien de comparable au modèle dominant et accepter qu'elle était nécessaire pour la diversité économique, l'entretien et l'ouverture des paysages et viable en circuit-courts.

Les territoires îliens offrent cette particularité d'être des laboratoires et le RAIA vient de démarrer un nouveau projet de recherche-action. Le projet de recherche-action SOFIANE avait été construit rapidement pour pouvoir répondre à l'appel à projet de la Fondation de France - et nous pouvons remercier Guillaume et Catherine pour leur investissement, sans quoi nous n'aurions rien eu.

Concernant notre nouveau projet : ENEZ BZH, les îles bretonnes face au changement climatique : quelles conséquences sur les modes de production alimentaire ? La façon dont nous l'avons élaboré et mis en œuvre pour l'instant est positif. Cela a été le fruit d'une longue réflexion en 2023 et 2024, à l'occasion de séminaire et de réunions du conseil d'administration. De plus l'appel à projet « Recherche et Société » de la Bretagne ne nous imposait pas un contenu. Notre projet a été élaboré et rédigé collectivement, avec l'aide de chercheurs, en particulier Christophe Cudennec et Nicolas Toupoint pour clarifier ce que nous voulions faire et finaliser la rédaction. Ce projet est bien parti, et l'investissement des bénévoles dans le suivi des stagiaires est assez remarquable, par rapport à notre précédente expérience, la recherche-action SOFIANE.

Cette question du changement climatique va renforcer l'état d'insécurité dans lequel sont les agriculteurs aujourd'hui. Entre débrouille individuelle et attente de réponses d'aides des organismes, de l'Etat, quelles réponses le RAIA peut-il apporter ? Les enquêtes faites par nos deux stagiaires devraient nous permettre d'avancer sur cette question. **Avec le changement climatique, la question des installations et transmissions devient essentielle.**

La question est posée non seulement dans les îles, mais aussi partout en France ou en Europe. Est-il possible de garder durablement une agriculture paysanne, garante d'une alimentation saine, en circuits-courts, viable, etc. ? Il n'y a pas beaucoup d'espace laissé par le complexe agro-industriel. L'agriculture paysanne ne survit souvent que parce qu'elle est en circuits-courts et que sa clientèle locale fait le choix de la soutenir. Encore faut-il qu'elle en ait les moyens financiers. Dans nos îles, le tourisme nous permet d'avoir cette clientèle. Cette clientèle qui attire aussi des investisseurs comme les projets de vigne par à Yeu ou Belle-Île-en-Mer par exemple. La production est orientée vers le tourisme et le circuits-courts tourne un peu court en période hivernale. Et nous sommes encore loin de pouvoir s'approvisionner en circuits-courts toute l'année, en particulier pour tout ce qui est fruits et légumes. Ce n'est pas pour rien que les fermes en régie deviennent à « la mode ». L'assistance des collectivités territoriales permet d'échapper un peu au diktat du marché.

Concernant le projet ArchiPAT que porte le RAIA depuis 2023, c'est un dossier difficile, comme nous avons pu le constater lors de nos échanges hier. Nous avons un challenge d'ici la fin de l'année pour tenir nos engagements et réussir à avancer sur les nouvelles thématiques que nous avions ciblées. Les objectifs tels que nous les avons énoncés hier devraient nous permettre de réussir la rencontre agricole sur les PAT en fin d'année 2025.

Concernant notre plaidoyer pour la constructibilité agricole dans les îles, pour la première fois, nous avons réussi à faire passer un amendement dans le cadre de la loi d'orientation agricole. Même si celui-ci a été rejeté par le Conseil Constitutionnel, c'est quand même une première victoire. Nous devrons nous atteler à dialoguer davantage avec les institutions environnementales et les élus écologiste pour qu'il n'y ait pas de malentendu sur notre demande d'aménagement de la loi Littoral.

Merci pour votre écoute
Place au débat.

Georges BIRAULT, président du RAIA

LE RESEAU AGRICOLE DES ILES ATLANTIQUES

1. L'OBJET DE L'ASSOCIATION

Le Réseau agricole des îles atlantiques (RAIA) est une association qui rassemble des agriculteurs, des porteurs de projet, des citoyens, des associations et des collectivités. Ses membres se sont rassemblés en collectif depuis 2011 puis en association à partir de 2018.

Tous partagent la conviction que le maintien et le développement d'une agriculture agroécologique sont indispensables à la construction de territoires insulaires vivants et résilients face aux enjeux d'aujourd'hui. Le RAIA agit en ce sens grâce à plusieurs leviers : l'échange d'expériences et la montée en compétence collective, l'accompagnement des projets locaux, l'organisation d'événementiels, le plaidoyer et la recherche-action.

Le RAIA est une association visant à :
- promouvoir une agriculture écologique, durable et citoyenne sur les îles ;
- défendre et faire reconnaître les spécificités liées à l'insularité ;
- assurer un rôle de médiation et d'accompagnement de projets agricoles locaux ;
- servir d'outil de coopération et de plaidoyer.

2. LES MEMBRES DU RAIA

Le RAIA réunit une trentaine d'adhérents situés dans les îles de France métropolitaine, principalement le long de sa façade maritime atlantique. L'association a été présidée pour cet exercice par François Le Tron, maraîcher de l'île de Bréhat en retraite, puis Georges Birault, également maraîcher en retraite, de l'île d'Yeu.

Ses adhérents se répartissent sur les îles d'Oléron, île Madame, Aix, Ré, Noirmoutier, Yeu, Arz, Belle-Ile-en-Mer, Groix, Molène, Batz, Bréhat, Chausey et Porquerolles. Il y a également quelques adhésions de soutien de la part de citoyens non insulaires.

Le RAIA recueille toutes les adhésions, qu'elles viennent de personnes physiques ou morales. Adhérer au RAIA permet de s'investir au sein du conseil d'administration et du bureau de l'association, et de bénéficier des différentes productions, de l'animation, des conseils et de l'appui au développement de projet fournis par le réseau.

Tous les adhérents sont conviés chaque année au séminaire des adhérents et l'Assemblée Générale Ordinaire du RAIA. Tout au long de l'année, ils bénéficient d'une information permanente sur les activités du RAIA et les possibilités de s'investir en tant que bénévole.

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation :

Adhésions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
« Citoyen.ne »	5	5	6	10	8	10	12
« Entreprise »	1	3	1	4	2	5	5
« Collectivité »	2	8	9	6	7	7	8
« Association »	6	6	4	6	8	7	10
Total	14	22	20	26	25	29	35

3. Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration (CA) est composé de 14 membres investis dans la stratégie et la conduite du projet associatif. Le CA s'est réuni 6 fois en 2024. En voici les membres actuels :

Prénom et nom	Fonction	Membre du bureau
Georges Birault (Comité de développement agricole de l'île d'Yeu)	Secrétaire puis président à partir de septembre 2024	Oui
François le Tron (Maraîcher retraité, Bréhat)	Président jusqu'en juillet 2024	Oui
Louis Merlin (Saunier, île de Ré)	Vice-président	Oui
Guillaume Février (CPIE de Belle-Ile en Mer)	Administrateur	Non
Emilie Mariot (GEDAR Oléron)	Administratrice	Non
André Fiquet (GEDAR Oléron)	Administrateur	Oui
Mathieu Fesseau (Association MOPS, Oléron)	Administrateur	Non
Cécile Nadreau (Association MOPS, Oléron)	Administratrice	Non
Benoit Simon (Association Oignon de St Turjan, Oléron)	Administrateur	Oui
Daniel Joniot (Association Fert'île, Bréhat)	Trésorier	Oui
Michel Parent (Communauté de communes de l'île d'Oléron)	Administrateur	Non
Jessica Tessier (Communauté de communes de l'île Noirmoutier)	Administratrice	Non
Emmanuel Maillard (Commune de l'île d'Yeu)	Administrateur	Non
Anne-Marie Hamayon-Marest (Association Du Grain au Pain, Belle-Ile-en-Mer)	Administratrice	Oui
Maudez Guelou (Agriculteur, Groix)	Administrateur	Non
Valérie Bonnassieux (Association War Zug Emren Enez Vaz, île de Batz)	Administratrice	Non

Les membres du bureau se sont réunis 7 fois en 2024. En collaboration étroite avec les salariées, le bureau a pour mission de gérer les affaires courantes ne nécessitant pas la présence de l'ensemble du CA.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

4. LA VIE ASSOCIATIVE

1. La communication interne

Le RAIA assure pour ses adhérents une veille permanente concernant les appels à projet, les évènements, les formations et les évolutions juridiques en lien avec les activités de l'association. Le RAIA édite une lettre d'information interne qui permet de relayer les résultats de cette veille, l'actualité des adhérents au niveau local, les avancées des projets animés par le RAIA, les actualités et travaux des groupes thématiques de travail. En 2024, 4 newsletters ont été envoyées à l'ensemble des adhérents.



RÉSEAU AGRICOLE DES ILES ATLANTIQUES

LETTRE D'INFOS N°26 Septembre 2024

ile de Batz (contribution AD)

EDITO Climat : Que sera 2025 ?

2022, un printemps et un été très sec, avec des pics de chaleur extrême. Les ressources en eau s'amenuisent et les agriculteurs sont soumis à des contraintes d'arrosage (quantité limitée et arrosage la nuit)

L'ensemble des lettres d'information publiées depuis la création de l'association ont été mises en ligne sur le site web du RAIA et peuvent être consultées librement. Le site internet de l'association est alimenté de manière à rendre visible l'actualité du RAIA et à rendre accessible l'ensemble des productions de l'association.

2. L'Assemblée Générale et le séminaire des adhérents

Compte tenu de l'objet de l'association, l'éloignement géographique des uns et des autres génère de nombreux échanges à distance (visio ou téléphone) tout au long de l'année. L'Assemblée Générale et le séminaire des adhérents sont un rendez-vous annuel qui permet à tous les adhérents de se retrouver en présentiel. C'est un moment important pour la dynamique associative, favorisant la convivialité et l'interconnaissance et contribuant ainsi à l'efficacité du travail collaboratif à distance le reste de l'année.

Accueillie dans les locaux de la Communauté de communes de l'île de Noirmoutier, l'Assemblée Générale du RAIA a lieu samedi 23 mars 2024. Une trentaine de participants se sont réunis pour débattre et voter les éléments statutaires relatifs à l'exercice 2023 et les orientations pour l'année 2024. L'Assemblée Générale s'est ensuite poursuivie par un retour

d'expérience sur l'organisation et le déroulement de formations pour les cuisiniers de restauration scolaire, avec la participation de Thierry Marion, cuisinier-formateur membre du Mouvement des Cuisines Nourricières (MCN). Cette intervention est venue alimenter les travaux du groupe des PAT insulaires, notamment autour de l'axe « accessibilité à l'alimentation durable pour tous les publics ».

Une visite de ferme a ensuite été organisée chez Larissa et David Guilloneau, éleveurs de chèvres poitevines et de vaches maraîchines, valorisant les terres de la réserve naturelle du Polder de Sébastopol.



Visite d'une activité d'élevage extensif avec valorisation en vente directe, installée grâce à la mise à disposition de foncier et de bâti en propriété publique par la Communauté de communes de l'île de Noirmoutier.

Le programme thématique du séminaire qui s'est déroulé la veille de l'AG est présenté dans la section « le partage d'expérience et la montée en compétence collective ».

3. L'organisation du séminaire des adhérents prévu début 2025

L'implication de nouveaux membres actifs au sein du RAIA, la réflexion en cours pour monter un nouveau projet de recherche-action, la nécessité de s'interroger sur l'ancrage du RAIA dans les îles et l'impératif de remettre en débat les thématiques de travail de l'association ont amené les administrateurs à prévoir l'organisation d'un séminaire « état des lieux et perspectives ».

En 2024, les changements au sein de l'équipe salariée puis le décès soudain de François Le Tron, président en exercice, ont contribué à rendre davantage essentiel l'organisation de séminaire, avec l'objectif d'interroger le fonctionnement actuel de l'association pour le rendre plus robuste et pérenne.

Ce séminaire a lieu en février 2025 mais le CA du RAIA, accompagné par le CPIE de Belle-Île-en-Mer, en a élaboré le contenu au cours du deuxième semestre 2024. Le compte-rendu du séminaire est disponible sur demande.

4. Les liens avec le réseau CIVAM

Le RAIA a rejoint le mouvement associatif des CIVAM en adhérant à l'association nationale Réseau CIVAM. Ce rapprochement a été souhaité par les administrateurs du RAIA car les projets associatifs du RAIA et des CIVAM sont très proches.

L'intégration du réseau CIVAM et le rapprochement avec la Fédération Nationale des CIVAM de Bretagne permet au RAIA de rejoindre une dynamique régionale et nationale autour de l'agriculture durable, agroécologique et territoriale, dans une démarche d'éducation populaire. Ce sont de nouvelles ressources et de nouveaux espaces d'échanges et d'apprentissage bénéfiques à la dynamique du RAIA, et nous l'espérons, bénéfiques aussi pour les CIVAM.

Le RAIA a participé à l'Assemblée Générale de la FR CIVAM Bretagne le 16 avril 2024.

5. LE PARTAGE D'EXPERIENCES ET LA MONTEE EN COMPETENCE COLLECTIVE

1. Le changement climatique et ses impacts sur les activités agricoles insulaires

L'Assemblée Générale à Noirmoutier a été précédée d'une journée de séminaire le vendredi 22 mars 2024 dont le thème était : « productions alimentaires sur les îles : comment anticiper les conséquences du dérèglement climatique ? ». L'objectif était de nourrir la réflexion en cours au sein de l'association pour le montage d'un projet de recherche-action sur cette thématique. Quatre séquences ont rythmé le séminaire :

- Lionel Salvayre, référent territorial Météo-France, a présenté des données climatiques à l'horizon 2050. Pour les îles atlantiques, des hausses des températures moyennes et l'augmentation de la pluviométrie sont constatées.

- Elsa Cariou, ingénieure de recherche à l'Université de Nantes, et Arthur Boyer, chargé de mission du Comité de développement de l'agriculture de l'île d'Yeu ont respectivement présenté des démarches de recherche collaboratives autour de l'érosion côtière des littoraux insulaires (OdyséYeu, Odyséîles), l'eau et de la gestion du réseau hydrographique (Au f'île de l'eau).



- Christophe Cudennec, enseignant-chercheur à l'Institut Agro Rennes, accompagné par des administrateurs.trices du RAIA, ont mis en débat leur réflexion en cours : « Anticiper les dérèglements futurs pour adapter les modes de productions alimentaires : quelle place pour le RAIA ? »

- des ateliers ont permis aux participants de contribuer à cette réflexion, depuis leurs expériences de terrain.



Ateliers inter-îles : quels impacts concrets du changement climatique sur les activités agricoles insulaires (d'un point de vue technique, socio-économique, en termes de conflits d'usage…) ?

2. Les rencontres et visites multithématiques dans les îles

Les rencontres et visites dans les îles ont pour objectifs de faire du lien entre adhérents et entre le RAIA et d'autres acteurs insulaires. Ces déplacements permettent aussi de répondre à des questionnements et d'accompagner des projets qui nécessitent de se rendre sur place pour mieux se rendre compte et mieux s'approprier les enjeux.

François Le Tron et Marion Regler se sont rendus à Ouessant et Molène en février 2024, à la rencontre des élus et des agriculteurs de ces deux îles. Les échanges ont porté sur les besoins en matière de formation et d'accompagnement technique des agriculteurs pour la mise en œuvre de filières locales dans les îles d'Iroise.

Fin février 2024, deux jours de rencontre à Bréhat ont permis d'intégrer dans la dynamique associative du RAIA de nouveaux adhérents ou sympathisants : des représentants de l'association Waz Zug Emren Enez Vaz de l'île de Batz, une porteuse de projet en ostréiculture de Ouessant et le président de la SCI des îles de Chausey. Au programme : rencontre des élus de l'île de Bréhat et découverte de leur politique agricole ; avancement sur le montage du projet de recherche-action du RAIA sur le changement climatique ; échange d'expériences autour de la mise en place d'aires marines éducatives ; discussion autour de la problématique du transport maritime pour les exploitations agricoles insulaires ; visite de l'exploitation en bovin lait d'Anne Laure.

3. Abattage à la ferme, abattage mobile

En 2024, Jacques Alverne, consultant en modes alternatifs d'abattage s'est rendu à Belle-Île-en-Mer et à Yeu pour étudier différentes alternatives d'abattage à la ferme pour éviter l'envoi des animaux sur le continent et la possibilité pour des tueries de volailles insulaires d'obtenir l'agréement communautaire. Cela fait l'objet de retours d'expérience réguliers aux membres du RAIA intéressés pour y réfléchir également sur leurs îles.

4. Réseau des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) insulaires

L'accompagnement collectif des PAT insulaires par le RAIA a notamment pour but de favoriser l'appropriation de nouvelles thématiques dans les PAT :

- Des pratiques agricoles et alimentaires favorables à la santé, en lien avec les CLS

Pour ce faire, le RAIA a travaillé avec l'Association des Iles du Ponant, en charge de l'élaboration du CLS des îles bretonnes. Le RAIA a contribué à l'élaboration de la fiche action « Alimentation locale et santé » en recensant les actions pouvant être entreprises dans le cadre du CLS afin de favoriser l'accès des habitants de ces îles à des produits alimentaires de qualité. Le RAIA a également développé le volet méthodologique et partenarial de ces actions potentielles.

- La prise en compte du changement climatique sur l'agriculture insulaires

Les structures porteuses de PAT insulaires ont été invitées à rejoindre le groupe de travail qui a élaboré le projet de recherche-action portant sur l'impact du changement climatique sur les systèmes agricoles et alimentaires insulaires.

- L'accessibilité à l'alimentation durable pour tous les publics

Le 15 avril 2024, le RAIA a organisé une réunion autour du retour d'expérience de la Maison de l'alimentation durable du Pays de Lorient (MadyNco). Leur témoignage a porté sur la mise en œuvre d'un lieu de partage autour de l'alimentation locale durable dans un quartier défavorisé de Lorient.

Voir également l'intervention du Mouvement des Cuisines Nourricières lors de l'AG du RAIA.

Une réunion transversale d'actualités interPAT a été organisée le 30 juillet 2024

5. Partager le projet « Au f'île de l'eau »

Le projet « Au f'île de l'eau » est mené par le Comité de Développement Agricole de l'Île d'Yeu depuis 2021. L'objectif du projet est d'étudier et restaurer les réseaux hydrographiques et les ouvrages anciens et actuels pour une utilisation en agriculture, en employant une méthodologie participative à l'échelle de l'île.

Le RAIA a souhaité que cette expérience fasse l'objet d'un essaimage auprès des adhérents intéressés à l'échelle inter-îles. Pour ce faire, en 2024, le RAIA a cherché des financements et a répondu à l'AAP Léa Nature – Terre de liens. Ce projet d'essaimage n'a malheureusement pas été retenu dans ce cadre. La recherche de financement se poursuit.

6. L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS LOCAUX

En 2024, le RAIA a été sollicité par l'association Le Graho de l'île de Groix. La mobilisation du RAIA aux côtés des bénévoles du Graho a eu pour objectifs :

- ✓ L'accompagnement à la montée en compétence des bénévoles, au fil de l'eau

- ✓ La mise en lien avec le service agriculture et alimentation de l'agglomération de Lorient, dans la perspective pour Le Graho d'initier une démarche de PAT sur l'île de Groix.
- ✓ La mise en visibilité du RAIA comme potentiel facilitateur et « médiateur » extérieur de l'articulation entre les trois structures : Le Graho, la mairie et l'agglomération de Lorient.

7. L'ORIENTATION DES PORTEURS DE PROJET ET ENTREPRISES

Chaque année, le RAIA conseille ponctuellement des porteurs de projet d'installation agricole et des agriculteurs et agricultrices déjà installés, selon les thématiques suivantes :

- l'identification des acteurs locaux à contacter pour réaliser son projet d'installation ;
- des questions d'ordre réglementaire et juridique relative à la protection de l'environnement et la planification (Loi littoral, zone Natura 2000, site classé, PLU…) au regard du projet d'activité envisagé et de sa localisation, ainsi que des besoins en bâtiments ou tunnels maraîchers ;
- des questions d'ordre réglementaire et juridique relatives à la contractualisation du foncier agricole et au défrichage ;
- l'identification de l'ensemble des aides à l'installation et à l'investissement ;
- la mise en relation d'agriculteurs ayant les mêmes productions et/ou les mêmes problématiques ;
- la mise en relation pour l'organisation de stages dans des fermes insulaires.

L'accompagnement des projets locaux (point 7) et l'orientation des porteurs de projet et des entreprises (point 8) implique l'investissement des bénévoles du RAIA de manière à accompagner collectivement, faire réseau en favorisant les échanges et les rencontres en présentiel, et mobiliser les compétences là où elles se trouvent.

8. L'ACTIVITE DE PLAIDOYER

1. SILLAGE : le plaidoyer pour la constructibilité agricole

Depuis 2020, le RAIA a créé et animé un groupe de travail avec les parlementaires, sénateurs et députés, ayant des îles dans leur circonscription. Pendant 5 ans, les membres du groupe ont rendu compte et documenté les difficultés d'accès aux infrastructures agricoles (bâtiments, tunnels, etc.) pour les agriculteurs et les porteurs de projets dans les îles alors que ces infrastructures sont indispensables au bon fonctionnement et à la viabilité des exploitations. Le groupe a coconstruit des propositions législatives et réglementaires pour aménager ces contraintes, en lien avec la Loi littoral, car il n'y a pas d'espace rétro-littoral dans les îles où reléguer les infrastructures agricoles.

En 2024, le RAIA a conduit des échanges soutenus avec les députés et sénateurs tout au long de l'année afin que les propositions législatives élaborées conjointement puissent être inscrites dans la nouvelle Loi d'Orientation Agricole. Nous remercions Jimmy Pahun, Annick Billon et Nadège Havet pour leur investissement et les amendements déposés.

2. Les partenariats et les relations institutionnelles

La Région Bretagne

Le RAIA a sollicité la Région Bretagne pour sensibiliser ses équipes aux enjeux de l'agriculture insulaire. La rencontre du vice-président à l'agriculture, M. Lécuyer, a eu lieu le 18 janvier à Bréhat, en présence d'Olivier Carré, maire de Bréhat et président de l'AIP.

Cette rencontre a permis de présenter le plaidoyer du RAIA, principalement autour de la problématique de l'accès au foncier et du bâti agricole sur les îles. Les éléments apportés ont été illustrés par le témoignage des élus de Bréhat, qui nous ont reçus en mairie, autour de la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial de l'île, ainsi que par la visite d'une exploitation maraîchère, le GAEC de Kervilon.



Visite d'une ferme maraîchère sur l'île de Bréhat avec Arnaud Lécuyer, vice-président de la Région Bretagne en charge de l'agriculture et de l'alimentation

Cette rencontre a permis au RAIA d'être reconnu comme un interlocuteur régional pertinent au sujet de l'agriculture insulaire en Bretagne.

La FN SAFER

Le 28 mai 2024, à Paris, RAIA et la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer (mission foncière) ont été invités à participer à la rencontre annuelle du groupe de travail « Littoral » de la Fédération Nationale des SAFER, présidé par le député Jimmy Pahun.

Les membres du groupe de travail ont montré un grand intérêt pour les travaux de capitalisation et de propositions législatives du RAIA, ainsi que pour les actions des collectivités insulaires sur le foncier. L'objectif est maintenant de poursuivre les échanges en accueillant le groupe de travail sur les îles.

Le Conseil Départemental de Vendée

Le RAIA, le Comité de Développement de l'Agriculture de l'île d'Yeu et la Communauté de communes de Noirmoutier ont

rencontré la commission « Agriculture et alimentation » du département de Vendée le 24 mars 2024.

L'objectif était de présenter les activités du RAIA et les initiatives insulaires en matière d'agriculture, dans la perspective d'un soutien financier du département. Ce rendez-vous a été suivi d'une rencontre des élus du Conseil Départemental de la Vendée à Yeu à l'automne 2024. A cette occasion les dynamiques associatives ont été représentées aux élus et agents présents. Des situations concrètes d'exploitations, de difficultés et de réussites ont été également présentées (problématique des Espaces Naturels Sensibles et précarité foncière, nouvelles installations réussies).





9. LA COMMUNICATION ET L'EVENEMENTIEL VERS LE GRAND PUBLIC

Plusieurs membres du RAIA étaient présents au festival des Insulaires fin septembre à l'île de Sein. Malheureusement, les conditions météorologiques difficiles ont écourté le festival. Il ne nous a pas été possible de présenter l'exposition et de proposer un moment d'échange sur l'agriculture insulaire.

10. LA RECHERCHE-ACTION ENEZ BZH

Le bulletin 2024 du Haut Conseil Breton pour le Climat, consacré au littoral breton face aux défis climatiques, laisse entendre qu'il faut se préparer à « abandonner des territoires à la mer ». Les îles, souvent décrites comme des territoires sentinelles, sont des postes avancés de l'archipélisation annoncée du littoral. Mais déjà, au-delà de la modification de l'interface terre/mer, les effets du changement climatique se font sentir au gré des événements météorologiques multiples.

En écho à ces changements, et en partenariat avec une équipe de chercheurs de l'Institut Agro de Rennes, le RAIA a monté un projet de recherche-action tout au long de l'année 2024. En documentant les évolutions physique et climatique des îles et les effets de ces évolutions sur les conduites d'exploitations agricoles et le vécu de celles et ceux qui les mettent en œuvre, l'équipe du projet associe hydrologie, climatologie, agronomie et sciences sociales pour contribuer à penser l'avenir des systèmes agri-alimentaires insulaires.

L'enjeu principal est ainsi d'interroger les effets du changement climatique sur les systèmes agri-alimentaires insulaires, en mobilisant de manière participative les agriculteurs et

l'ensemble des membres du RAIA dans leur diversité. Le projet a démarré en janvier 2025, pour une durée de 3 ans.

L'année 2024 a été consacrée à la consolidation du partenariat avec Christophe Cudennec, hydrologue à l'Institut Agro Rennes Angers, et l'équipe de chercheurs qu'il a réuni. Conjointement, nous avons précisé les contours et le contenu du projet au cours du premier semestre puis répondu en juillet 2024 à l'appel à projet « Recherche et Société » de la Région Bretagne afin d'obtenir des financements.

Des membres du RAIA ont également participé au forum du Haut Conseil Breton pour le Climat qui a eu lieu le 23 mai 2024 à Brest.

Auditionnés par la Région en septembre 2024, nous avons été lauréat de l'appel à projet. Au cours du deuxième semestre 2024, nous avons initié la mise en œuvre du projet, notamment en lançant le recrutement des stagiaires en sciences sociales et en géomatique attendus pour début 2025.

RESULTATS FINANCIERS

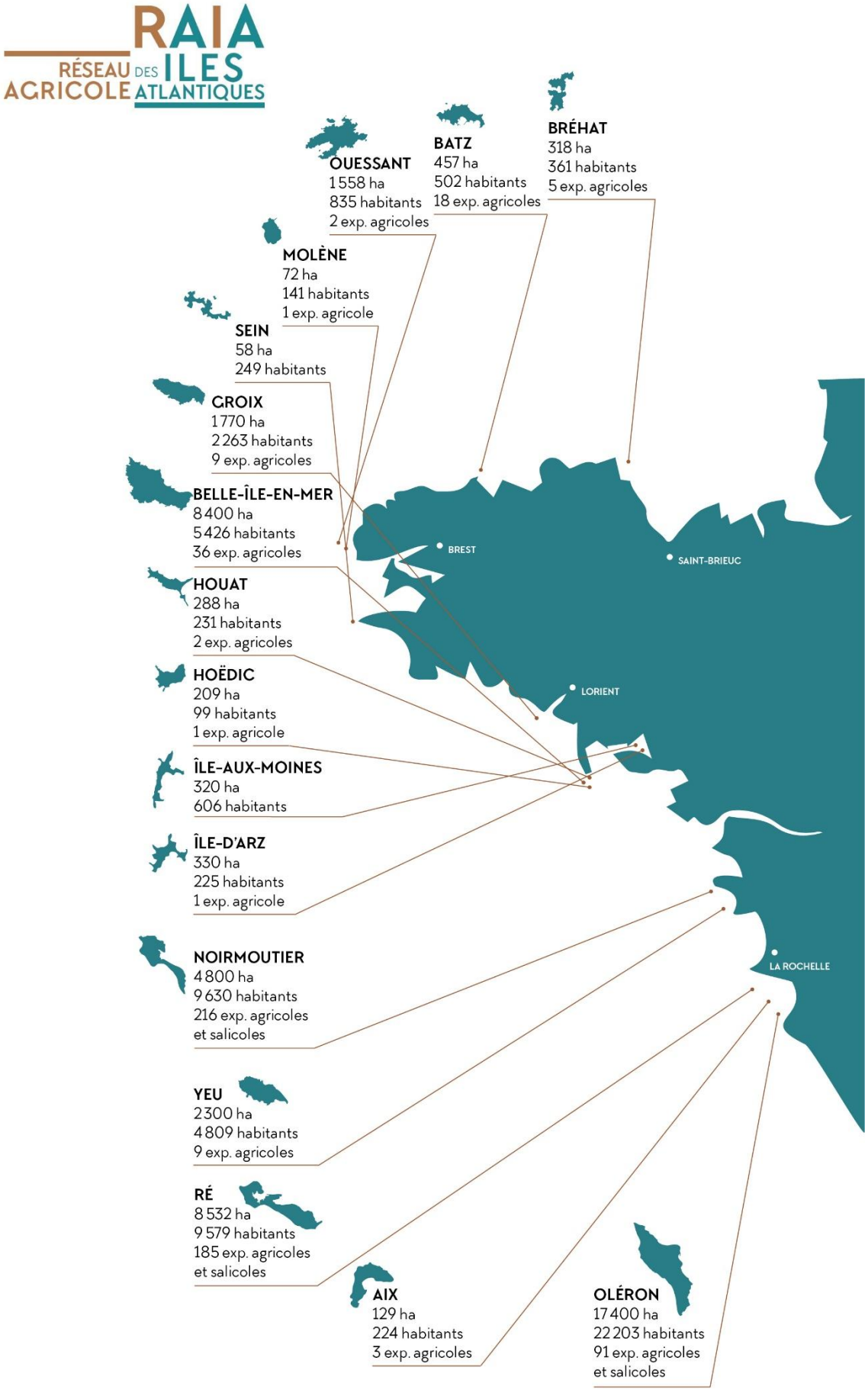
L'exercice 2024 présente un bénéfice de 26 739,99 €. Cet excédent est principalement lié à l'absence non prévue de salarié pendant le second semestre 2024 et à l'encaissement début 2024 de l'acompte de la subvention PNA (Programme National de l'Alimentation) d'un montant de 9571,88 € lié à l'exercice 2023. La subvention PNA est liée au projet ArchiPAT sur la période 2023-2025. La subvention de la Région Pays de Loire en soutien aux activités du RAIA est également associée à la période 2023-2025.

Dépenses 2024	Réalisé
Salaires et cotisations sociales	17 641,54 €
Frais de déplacement et de mission	2 574,96 €
Administratif	1 249,53 €
Divers	207,90 €
Indemnisations agriculteurs administrateurs	192,00 €
Evénementiel (séminaire et AG)	5 978,44 €
Prestation de service	1 405,20 €
TOTAL dépenses	**29 249,57 €**
Résultat 2024	**26 739,99 €**

Recettes 2024	Réalisé
Cotisations des adhérents	23 706,68 €
Vente de livrets	211,00 €
Subvention PNA	27 071,88 €
Subvention Région Pays de la Loire	5 000,00 €
TOTAL recettes	**55 989,56 €**

NOS PARTENAIRES ET FINANCEURS

Le RAIA remercie ses financeurs partenaires :


RAIA
RÉSEAU DES ILES AGRICOLE ATLANTIQUES
OUESSANT
1 558 ha
835 habitants
2 exp. agricoles
BATZ
457 ha
502 habitants
18 exp. agricoles
BRÉHAT
318 ha
361 habitants
5 exp. agricoles
MOLÈNE
72 ha
141 habitants
1 exp. agricole
SEIN
58 ha
249 habitants
GROIX
1 770 ha
2 263 habitants
9 exp. agricoles
BELLE-ÎLE-EN-MER
8 400 ha
5 426 habitants
36 exp. agricoles
HOUAT
288 ha
231 habitants
2 exp. agricoles
HOËDIC
209 ha
99 habitants
1 exp. agricole
ÎLE-AUX-MOINES
320 ha
606 habitants
ÎLE-D'ARZ
330 ha
225 habitants
1 exp. agricole
NOIRMOUTIER
4 800 ha
9 630 habitants
216 exp. agricoles
et salicoles
YEU
2 300 ha
4 809 habitants
9 exp. agricoles
RÉ
8 532 ha
9 579 habitants
185 exp. agricoles
et salicoles
AIX
129 ha
224 habitants
3 exp. agricoles
OLÉRON
17 400 ha
22 203 habitants
91 exp. agricoles
et salicoles
BREST
SAINT-BRIEUC
LORIENT
LA ROCHELLE